ANNONCES PARISIENNES.

Rue du Marché d'Aguesseau, 10 et 12, Faubourg St-Honoré, à Paris.

Medaille d'Argent, 1839. **GUERIN & Cie** Medaille d'Argent, 1844.

Ingénieurs Mécaniciens, fournisseurs des châteaux Royaux, des Ministères, des Sapeurs pompiers de Paris, de la Compagnie de France, et des principaux établissemens publics.

POMPES A INCENDIE, ACCESSOIRES, EQUIPEMENTS, &c.

Ces constructeurs, honorés depuis [illegible] de Médailles à chaque exposition, doivent les succès qu'ils ont obtenus aux perfectionnements qu'ils ont [illegible] à la fabrication des Pompes. Celles dont ils ont changé et amélioré plusieurs fois le système, [illegible] avantages celui de la diminution du poids, et en même temps une augmentation de solidité [illegible] pièces sont fabriquées sans soudure. L'agrandissement [illegible] d'une machine à vapeur pour les constructions, des [illegible] ayant permis depuis quelque [illegible] Cette maison se trouve donc maintenant une des [illegible] dans les [illegible] Américains. On trouvera au bureau de ce plus recommandable de Paris, pour MM. [illegible] Journal et chez nos Agents, les prix [illegible] nécessaires pour commandes. 3m—1pe

MACHINES A BRIQUES.

LEGRAND, No 77, rue d'Enfer [illegible] machine en fait 20,000 par [illegible] cartes et dessins [illegible] la Havane, chez M. [illegible] Amérique.

LONGUEVILLE,

No 10, RUE RICHELIEU,

Près le Théâtre Français,

SEULE MAISON SPECIALE A PARIS,

[illegible]

Chemises, Caleçons & Gilets.

TOILES METALLIQUES.

RUSSIER BREWER,

Rue du Faubourg St-Denis, No 185,

A PARIS.

[illegible] pour manutention des vivres, fabrique [illegible] de toiles de fer et de cuivre de tous les numéros pour papeterie mécanique. Produits spéciaux [illegible] marocains. S'adresser, [illegible] au bureau du Journal et chez [illegible] 6m—1en1s

Rue Montmorency, No 37, à Paris.

KOCH,

[illegible] brosserie fine, brosses à tête, brosses pour [illegible] le plus nouveau; travaille [illegible] au plus juste prix, et fabrique la [illegible] trousses et nécessaires. 6m—1en1s

En vente les 12 premiers volumes

DE LA

BIOGRAPHIE

DES HOMMES DU JOURS.

Par MM. Germain Sarrut et B. de Saint-Edme.

LE 13e VOLUME EST SOUS PRESSE.

[illegible] volumes in-4o, à doubles colonnes, de 400 à 500 [illegible] S'adresser, chez Krabbe, [illegible] chez tous les libraires de Paris et des Départemens; [illegible] Prix de livraison de deux feuilles, 50 centimes. [illegible] l'ouvrage entier. 1an—1pe

EAU DE BOTOT Rue Coq-Héron, No 5, seule maison ou se [illegible] Cette Eau [illegible] depuis si longtemps, fortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient [illegible] une odeur suave. 1an—v. & camp.

GUY, Ainé, Naturaliste,

rue de l'Ecole de Médecine, No 4, à Paris.

[illegible] fournisseur des Musées [illegible] de pathologie [illegible] Mannequins en peau pour la [illegible]

[illegible] Catalogue [illegible] bureau de ce Journal et chez [illegible] ou par l'entremise [illegible] 2m—1ps

POIRIER, Rue Mauconseil, No 9, A PARIS.

[illegible] D'OUTILS DE CORROYEURS.

[illegible] Tient couteaux, lunettes, [illegible] pierres douces, bois à cambrer [illegible] maroquiniers, assortiment de [illegible] l'Etranger. 21

[illegible] JORDERY, fils. [illegible] en France et à l'Etranger.

[illegible] Rue Thévenot, 12, à [illegible] 2ps 3m

APPARTEMENS GARNIS, de Garçon, ou sa [illegible] No 15, Boulevard Montmartre.

MAISON DUMOULIN,

[illegible]

Fabrique de Stores transparents. Rue du Bac, 13, à Paris.

DE GILBERT,

SEUL BREVETE.

[illegible] 1s 3m

AU MAGASIN DE GRANDE VARIETE

TATOUT Frères, encoignure Chartres, No 161, [illegible] Toulouse.

REÇOIVENT [illegible]

[illegible]

Ils ont constamment en magasin un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, qu'ils offrent à vendre à très bas prix.

TATOUT Frères,
Rue de Chartres, No 161, encoignure Toulouse.

EN débarquement de la barque J. Smith [illegible] de Para, [illegible] de Guayaquil, [illegible] graines pour oiseaux, [illegible] à vendre par
B. VALLS, 26, Commune.

INDIENNES, [illegible] coutils, [illegible] et Bretagnes convenables pour le marché mexicain, en [illegible] à vendre par A. CRAMER.
[illegible] 27, Bienville.

AVIS.—Le consignataire du navire anglais DAUNTLESS [illegible] recevoir son chargement, conformément à sa charte. McDOWELL & PECK,
[illegible] 28, Douane.

EN débarquement du navire Creole de New York:
Essence de Bergamotte,
Do de [illegible]
Do d'orange;
Eau de fleurs d'oranger en estagnon;
[illegible]
A vendre par BERTRAND & SISOS,
Encoig. Bienville et Royale.

G. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS
DE BOTTES ET DE SOULIERS

No 30, RUE DE LA DOUANE,
NOUVELLE-ORLEANS.

Les marchands et les habitans peuvent obtenir [illegible] prix. Les chaussures [illegible] venant directement des manufactures. 3 do

WM. H. SIMMONS,
Marchand-Commissionnaire,
44, RUE POYDRAS.

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
81, rue du Canal,
NOUVELLE ORLEANS. 17 nov

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
No. 30, RUE DE LA DOUANE.
1er déc

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 111, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
Agent

CHAS. A. BARRIERE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres,
NOUVELLE ORLEANS.
Importeur direct de marchandises françaises.

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE rue Conti No 35. Tient son cabinet ouvert de [illegible] jusqu'à six heures du soir. 17 mars

MARCHANDISES SECHES.
TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c, &c.

NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c, de qualités et prix divers, depuis les broches bon marché, jusqu'aux dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi Tissus soie et coton 10/4, cotons, glands, cordons, attaches, passementeries, bordures, &c.

Stores transparents.
Nous tenons en magasin cet article, au dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $20 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.
Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coutant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.
300 rouleaux 4/4, 5/4 et 6/4 Nattes de Canton, unies et à carreaux; de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.
Toiles pour familles, pur fil et d'un bon user; do à draps; nappes damassées; linge de table, serviettes; tapis de tables et de pianos, courte pointe. Aussi: Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles, à très bas prix. DAMERON, THOMPSON & Co,
15mars 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

Manufacture de Peintures, Vernis et Mastic, de la Nouvelle-Orléans.
LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs habitués et autres, que la nouvelle machine qu'il leur fallait pour pouvoir répondre aux ordres qu'ils recoivent pour des peintures, &c., est actuellement complète, et que leurs machines à vapeur sont en pleine opération. Ils peuvent donc fournir de 5 à 30 tonneaux de peintures par jour. Elles sont garanties aussi excellentes, et à tout aussi bas prix que toutes celles qu'on importe ici. Les acheteurs pourront obtenir des boites de couleurs et des paquets d'un livre et plus, en envoyant leurs ordres à la manufacture, encoignure des rues Henderson et Tchoupitoulas, ou au No 46, rue du Canal.
8 mai ROBERT CLANNON & CO.

Chemises de couleur.
REÇU par le navire Taglioni, du Havre, une caisse chemises de couleur, convenables pour le marché mexicain, à vendre avec le privilège du "Draw back," par LOISON & SILVESTRE,
29av 67, rue de Chartres

VANILLE—100 livres vanille, de 1ère qualité, au jet au drawback, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
14av coin Royale et Bienville

BOUTEILLES—En paniers de 144 et 160, de la contenance de 23 à 26 onces, en débarquement du navire Mozart, à vendre par
J. F. MERCIER & Co,
20 mai 34, Vieille Levée

[illegible] Ventes [illegible] Marchandises [illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES.
LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St Louis, reçu tout récemment:
[illegible] de bécasses;
Do de cailles, dito de pluviers;
Do de canards sauvages, dito de chevreuil;
[illegible] de volaille, dito de dinde;
[illegible] de dinde sauvage;
[illegible] à la julienne;
[illegible] aux mauviettes;
[illegible] au naturel; saucisses do do
Bœuf bouilli, veau rôti, Asperges au naturel;
Veau à la gelée, veau rôti; Lait au naturel;
Mauviettes au naturel;
Fricandeaux aux mauviettes;
Bœuf en daube, pieds de cochons farcis, &c.
PERBOS,
17 mai Encoignure Royale et Dumaine.

AVIS JUDICIAIRES.

M. Kingsbury vs. ses créanciers.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite faillite et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour les quelles le tableau présenté par M. Grainer, syndic des créanciers de la dite faillite, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour.
8 juin EMILE BORDELOIS, dep. greffier.

Succession de Baldwin Brower.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
8juin EMILE BORDELOIS, Dép. Greffier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO UN.
Séance du 31 mai 1847.

ATTENDU qu'il est reconnu par les Municipalités Nos Un et Trois que l'ouverture de la rue de l'Esplanade jusqu'au Bayou St Jean serait une amélioration utile pour la prospérité future de la ville de la Nouvelle Orléans;
Resolu que le maire de la ville de la Nouvelle-Orléans est requis par la présente de donner avis dans deux gazettes de cette ville, conformément à la loi, de l'intention de ce Conseil de procéder à l'ouverture de cette partie de la rue de l'Esplanade comprise dans les limites de la Municipalité de la Nlle-Orléans comme suit: à partir de la rue Johnson jusqu'à la rue Galvez, de la rue Miro jusqu'à la rue Tonti, et de la rue Rocheblave jusqu'au Bayou St Jean.
Signé, JH GENOIS Recorder.
Approuvé le 3 juin 1847.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
7juin A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans non moins de dix jours ni plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 7 juin 1847.
7juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA 3me MUNICIPALITE.
Séance du 31 mai 1847.

ATTENDU que l'ouverture de la rue de l'Esplanade, dans toute son étendue, est considérée par la Municipalité No un et la Municipalité No trois, comme une amélioration de la plus grande utilité pour la prospérité future de la Nouvelle-Orléans;
Résolu que le Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans soit et demeure enjoint de donner avis, dans deux journaux de cette ville, et conformément à la loi, de l'intention du Conseil de faire ouvrir cette partie de la rue de l'Esplanade qui est comprise entre les limites de la Municipalité No 3, et entre les rues suivantes, savoir: depuis la rue Johnson jusqu'à la rue Tonti, et depuis Rocheblave jusqu'au Bayou St Jean.
Signé P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 1er juin 1847.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que, dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la troisième Municipalité agira sur la demande dont il est fait mention ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 5 juin 1847.
5 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

A VENDRE. En débarquement du navire Mozart, venant de Marseille.
50 barriques vin, marque Bergasse,
70 paniers bouteilles vides,
25 caisses salaisons assorties,
5 balles bouchons poruts, do 30,000 chaque.
N. DUDOUYT,
8juin 13, Toulouse, entre Chartres et Levée.

REÇU par le navire Providence, de Marseille:
100 barriques vin Bergasse;
300 caisses vin Muscat;
25 barils amandes sans coque, à vendre par
D. LANATA
8juin No 9 et 10, Jefferson

SUCRE—518 caisses blanc, jaune et brun, en débarquement du brick Orleans, à vendre par
L. CANTIN,
8 juin 52, Gravier

LES consignataires des marchandises ci-après, par le navire Wabash, venant de New York, sont requis de faire connaître leur résidence au comptoir, en déchargement sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et pertes—100 balles foin, sans marque, et 20 quarts de barriques vin, marqués Corti.
JOHN O. WOODRUFF & Co,
8 juin 60, Camp

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente:
220 caisses sucre Havane, jaune et brun,
40 sacs café Havane,
100 m. cigares de la Havane, Regalias et Millar,
18 demi pipes vin de Catalogne,
20 barils vinaigre blanc;
20 barils vin d'Oporto;
9 do vin muscat;
Aussi ayant droit au draw back, et convenable pour le marché mexicain:
75 paniers faïence, importés expressément pour le marché mexicain;
3 balles draps do do do
1 caisse soierie, do do do
1 caisse coutellerie, do do do
HEPBURN & TURPIN,
8juin 21, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—75850, en débarquement du brick Orleans, à vendre par
8 juin B. VALLS, 26, Commune.

DRAP ECARLATE—Cinq pièces drap français écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres

SUCRE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement du brick Tito, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

CAFE HAVANE.—82 sacs en débarquement du brick Tito, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
31mai 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—160 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Tito, de la Havane; à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31mai 26, Vieille Levée

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrand, Haut Sauterne, Château Margau, Lafite, Blancquefort. Vin en caisse—Eau de Vie, de Cognac à vendre par P. LONGIS,
31 mai Rue Royale No 116

VIN de Madère.—26 Barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116

VIN vieux d'Oporto.—1 Pipe vin vieux d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN DE MARSEILLE.—40 Barriques vin de Marseille à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN PORTO DE MARSEILLE.—100 quarts vin d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Madère de Marseille—25 Quarts madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Chéry directement importé—20 Barils vin de Chery à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

Cotonnades, Cotonnades.
Reçu par les derniers arrivages de France, 10 balles cotonnade française supérieure, à vendre à bon marché pour clore une facture, par
27 mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

Barèges, Barèges.
LE soussigné vient de recevoir directement de Paris, 10 cartons de barèges, dans les dessins les plus riches, sur lesquels il appelle l'attention des dames.
Aussi—200 rideaux blancs brodés, à des prix réduits. A. C. GOUGH,
27 mai 28, Chartres.

VIN DE MARSEILLE de la marque Bergasse, à vendre par
29mai B. TALAMON, 182, rue Royale.

VIN DE BORDEAUX,
110 barriques vin rouge St Estèphe et Macau Médoc,
20 barriques vin rouge, Fronsac vieux,
12 do do St Emilien vieux,
12 demi barriques vin rouge, St-Estèphe Médoc,
80 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do Haut Barsac, vieux,
Vin en caisses de 24 demi-bouteilles, à vendre par
B. TALAMON,
10 mai 182, rue Royale.

VIN DE St-Georges vieux, à vendre par
B. TALAMON,
29 mai 182, rue Royale.

50 caisses de 30 livres savon français, à vendre par B. TALAMON,
29 mai 182, rue Royale.

ANISETTE superfine de la marque Marie Brizard & Roger à vendre par
B TALAMON,
2av 182, rue Royale

SUCRE RAFFINE de Boston—300 caisses et barils.
POIVRE—150 sacs.
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THE—300 paquets.
SACS EN PITRE—10,000, 2 1/2 boisseaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
20 mai 40, Gravier

FOULARDS.
REÇU par le "Georgiana"—Une caisse de 150 pièces foulards medium de 34 pouces, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
3juin 67, rue de Chartres

VIN ROUGE—80 barriques St Julien,
40 do do pour famille,
à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co,
10mai 17 & 19, St-Louis.

MOUCHOIRS Pongee—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

BRIN de Fil—Extra fin et bel ordinaire, 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK,
19 mai 28, Douane.

SUCRE HAVANE—100 caisses blanc, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

CAFE—276 sacs Havane, en débarquement du brick T. Street, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

TABAC—25 balles en feuilles, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

SUCRE—49 caisses jaune, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

CHARGEMENT de la goélette Avenger,—912 barriques chaux de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
28mai 11, Magasins Rouges, 3me Municip.

Bureau pour la vente de propriétés M. MOELLHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, trouvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
3 févr—[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 23,454—(Ci-devant Cour de District du premier District judiciaire)—La Banque de Mobile vs. Andrew Hodge junior.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et aussi du consentement des parties y intéressées, je procéderai, le vendredi 9 de juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, (à la folle enchère de John Grand, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication à lui faite le 20 mai dernier), à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
1o Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui existent dessus, situé au faubourg de l'Annonciation, dans la Municipalité No 2 de cette ville et désigné sous le No huit, dans l'ilet No quatre-vingt-huit, suivant le plan primitif dudit faubourg, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public en cette ville.
Lequel dit lot de terre mesure 60 pieds de face à la rue Bacchus, sur 120 pieds de profondeur (mesure française).
Conditions: un quart comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec intérêt à raison de six pour cent l'an du jour de la vente.
JOHN L. LEWIS,
7 juin—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 475—David Akin vs Arthur Thompson—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 9 de juin 1847, à 5 heures P. M., sur les lieux, rue Girod, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication
Du contenu d'une fonderie et d'un lot d'outils, &c.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS,
27mai—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

L. Girard vs N. Fernandez—No. 1,493.
L. Majesté vs J. Fernandez & frère—No. 1,393.
Jean Lajoue vs N. Fernandez & Co.—No. 1,455.
D. Lanata vs Nicolas Fernandez—No. 1,384.
EN vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable M. Cruzat, quatrième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, il sera offert en vente, pour du comptant, au magasin du constable, No. 94, rue St Pierre, entre les rues Royale et Bourbon, samedi, dix-[illegible] juin 1847, à dix heures du matin:
Un lot vin rouge, glaces, serviettes, nappes, couteaux et fourchettes, un lot vaisselle, batterie de cuisine en cuivre, verres, bouteilles vides, tables, chaises, lits, matelats, lavabos, etc. etc., le tout formant l'installation d'un restaurant.
Il sera aussi vendu le même jour, à cinq heures de l'après-midi, dans la rue Madison, entre les rues Levée et Condé:
L'installation du gaz, une tente et les poteaux.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
GUSTAVE MEYNIER,
7 juin—3f Constable de la 4ème Justice de Paix

B. H. Hall, M. D. vs. John Farrar et sa femme.—No.—1266.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. M. Cruzat, 4me Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans, il sera offert en vente au magasin du constable, No. 94, rue St Pierre, entre les rues Royale et Bourbon, lundi, 21 juin 1847, à 10 heures du matin
1 sideboard, une pendule, 6 chaises, 3 tables en acajou, et 2 petits sofas.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. G. MEUNIER,
7 juin—3 Constable.

MME MAUGEY née Dezéveaux, sage femme reçue par la faculté de médecine de Paris et de la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les Dames de sa clientelle, et le public en général, qu'à dater de ce jour, 1er mai, sa maison d'accouchement est actuellement rue Royale, No 149, entre Toulouse et St Louis. Des chambres convenables y sont disposées afin de recevoir des Dames pensionnaires et qui désireraient au besoin y faire leurs couches. Mme Maugey saigne, vaxine, et donne ses soins à toutes les maladies des dames et enfants.
1ermai—2m

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.
FORGES PORTATIVES.
LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables [illegible] leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont [illegible] et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace, chez
S MASPEREAU & Co,
18 jan—[illegible] Rue Condé, No 22

CONSERVES ALIMENTAIRES.
200 boites et demi boites Truffes du Périgord,—
150 boites, demi et quarts de boites Pâtés truffes—300 demi boites Cèpes à l'huile,
200 boites Cèpes à l'huile,
350 demi boites petits Pois,
100 boites Bouillons gras,
2000 boites et demi boites Sardines à l'huile,
500 quart de boites, do do
En magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE,
RUE BOURBON No 118,
Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 aout—1an

Importation directe
150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do Blanc Sauterne et Haut Barsac,
30 do — Haut Sauterne, 1819,
150 caisses St-Julien, 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1837,
50 do cerises à l'eau de vie,
25 do fruits assortis de
40 do pruneaux en paniers,
1000 boites sardines, marques différentes,
50 p m. anisette superf. Bordeaux, 50 do fine, do
20 do huile Plagniol, 25 do Champagne,
6 1/2 pipes cognac de J J Dupuy
40 caisses liqueurs fines, 30 do do superfines,
200 m bouchons assortis.
GARNIER Frères,
2mars Rue de Chartres, No 115.

BOUCHONS—72 balles, 15,000 chaque bouchons pointus veloutés extra fins; 60 balles 15,000 chaque, bouchons pointus fins, 60 balles 15000 chaque bouchons droits, veloutés, extra fins, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUSACHS.
4 mai Encoig. Condé et St Philippe

VIN rouge en barriques—120 barriques vin rouge, diverses qualités; 50 barils vin rouge Médoc, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses, actuellement en débarquement de la barque John Benson, et à vendre par
G W DUNBAR,
8mai 30, rue de la Douane

HUILE Plagniol et Marcelin Sue—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi biles, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN.—10 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve.
30 quarts do do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
28av—1m 99, rue de la Douane.

EAUX MINERALES GAZEUSES.
ON trouvera toujours chez les soussignés, des Eau de Vichy, eau de Spa,
Eau de Sedlitz,
Eau sulfureuse pour boissons et pour bain.
Et de l'eau de Seltz à 80 cts la douz bouteilles,
Vendues à $1 60 avec les bouteilles.
BERTRAND & SISOS,
16av coin Royale et Bienville

HUILE DE LIN—10 barils huile de lin, première qualité, en débarquement du vapeur Gov Jones, à vendre par D. LANATA,
15 mai 9 rue Jefferson

VIN HAUT SAUTERNE—250 caisses vieux Haut Sauterne, bouteilles étiquetées, à vendre par
15 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.
LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats-Unis, et on le vend avec cette garantie.
AUSSI—Un grand supplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON,
19 déc—1an 96, rue Gravier

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures:—
80 barriques vin Bordeaux, bon ord. div. marques,
40 do do pour famille,
12 do do Château-Lafitte, vieux,
20 do do de Bergasse, 1ère marq,
150 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux,
6 1/2 pipes Cognac J J Dupuy, 4me preuve,
6 barils do do supérieur,
150 caisses absinthe suisse, diverses marques,
50 do Kirsch, do do
60 do Fruits à l'eau de vie, assortis,
60 do Prunes do
40 do abricots do
40 paniers huile d'olive,
100 do anizette surfine et superfine,
7 barils whiskey Monongahela, vieux,
100 mille bouchons fins.
N DUDOUYT,
13av 13, Toulouse entre Chartres et Levée

VERRE, cristal, bleu, &c.
Fioles blanches de toute grandeur,
do vertes, do do
Flacons bouchés à l'émeri,
Bocaux do de toute grandeur,
Bouteilles et fioles pour Eau de Cologne,
Globes pour montres,
Cornues et récipients,
Tubes en verre de toute grandeur,
Appareil de Wolf,
Biberons de toute forme,
Bocaux à trois cordons avec couverts en verre de toute grandeur.
En débarquement et à vendre par
H. BONNABEL,
27av Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
60 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plagnol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 mille bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
20mai 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

MOUCHOIRS coton—20 caisses mouchoirs à bas prix, d'un joli genre, venant d'être reçus et à vendre par DE FOREST & Co,
20 mai 20, Douane

DENIMS, étoffes rayées pour marins, et coutil, de diverses qualités, à vendre par
20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

INDIENNES—Récemment reçu un lot d'indiennes américaines, d'un genre et d'une qualité convenables aux marchés mexicains, à vendre par
20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

VIN BLANC—80 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
10mai 17 et 19, St Louis.

A VENDRE par les soussignés:
3,000 boites et demi-boites sardines à l'huile,
800 boites et demi-boites petits pois accommodés,
200 do do truffes du Périgord,
500 do do saumon anglais,
300 do do homards,
500 demi-boites cèpes à l'huile,
150 boites de 2 et 4 livres bœuf bouilli,
15 caisses anchois à l'huile,
Pâtés et gibiers truffés de toutes dimensions,
Fruits au jus et à l'eau de vie, et beaucoup d'autres conserves alimentaires, à vendre par
LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

COGNAC AU DRAWBACK—10 demi pipes cognac quatrième preuve marque A. Dusmut Jne. en débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux, ayant droit au drawback, à vendre par
18 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

GRAINES FRAICHES—Par le Memphis, de New-York, un grand assortiment de graines [illegible] [illegible]
1 mai [illegible], 11 Commune

VENTES JUDICIAIRES.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No [illegible]—(Cr. de Pté.)—Henry Bonnabel vs. Mary Hughes Green, C. P. McRae et Joseph R. Miller.—Fi. fa. contre Mary Hughes Green et Joseph R. Miller.—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 3 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de
Tous les droits, titres et intérêts de Joseph R. Miller, à un certain jugement, rendu par la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de J. R. Miller vs. la Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, No [illegible] du docket de l'ancienne Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, par lequel jugement ladite Compagnie est condamnée à payer audit Joseph R. Miller, la somme de $543, et les frais d'instance et duquel jugement ledit Miller a fait appel, et aussi toutes les réclamations, droits et autres que ledit Miller peut avoir contre ladite Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.
Saisis dans ladite affaire.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
26mai—3en10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans—No 403—Le Recteur, les Marguilliers et le consistoire de l'église du Christ vs. Andrew Hodge, Jr.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 25 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cite, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un lot de terre, situé dans la Municipalité No Un de cette ville, du côté Sud de la rue St-Louis, entre les rues Tremé et des Marais, et désigné sous le numéro sept, sur un plan figuratif daté du 24 avril 1840, dressé par Bourgerol, arpenteur, et annexé à un acte en l'étude de Lucien Hermann, notaire public, daté du 28 avril de la même année.
Lequel lot No sept mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 128 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne limitrophe au lot No six, et de 128 pieds 9 pouces 7 lignes, et un tiers sur celle limitrophe au lot No huit.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit lot de terre.
Conditions, comptant.
JOHN L. LEWIS,
24mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Le Recteur, les Marguilliers, &c., de l'église du Christ vs. Andrew Hodge Jr.
COUR DE DISTRICT du 1er District Judiciaire.—No 24,800—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable ci-devant Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 25 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Un certain lot de terre, désigné par le No 6, sur un plan figuratif dressé par Bourgerol, voyer, en date du 24 avril 1840, annexé à un acte notarié pardevant Lucien Hermann, notaire public en cette ville, passé le 28 des mêmes mois et année. Ledit lot mesure vingt-un pieds trois pouces de face à la rue St Louis, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et deux tiers d'une ligne, sur la ligne qui le divise du lot No cinq, et cent vingt-huit pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du lot No sept. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.—Conditions: comptant.
JOHN L. LEWIS
24 mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession L. B. Macarty.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 10 avril 1847, rendu par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, le mardi 8 juin 1847, à 5 heures précises, après-midi, sur l'habitation dans la 3me Municipalité, ou est décédée feu L. B. Macarty
Un très beau microscope,
Un appareil de daguerréotype,
Une machine pneumatique,
Une voiture à 4 roues, un cheval de voiture, des statues en marbre, et en terre cuite, des plants de fleurs, arbustes, vieille ferraille, cloche, &c., &c.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS
21mai—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

Francisco de Paul Parra, vs. Louis Schute.
QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans. No 6[illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 8 de juin 1847, à 10 heures en mon magasin de dépôt rue Ste. Anne No 49, à l'adjudication de onze milliers environ cigares Havane, les marques "Lightbrown, El Rofugio, Regalia, Cita de Agua, Regalias, do Primera, Regalia, Colorado Claro, Payeso claro, Trabuco, &c, en boites de 500, 250 et 100. Aussi un lot de boites de cigares vides &c &c.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. JOHN L LEWIS,
20mai—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 260.—John Hagan, en son nom &c. vs Henry Burthe et John Cragg.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'hon. Cinquième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, [illegible] juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Deux certains lots de terre, désignés par les numéros Un et Trente de l'ilet numéro Cinquante-deux, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la Municipalité No 2, sous la date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant, mesure américaine, vingt sept pieds de face chacun à la rue Bienville, sur cent pieds trois pouces et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les appartenances y attachées.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
7 mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 12,192.—Cour de Paroisse—La Banque de l'Union de la Louisiane vs Veuve Lavaudais Beaumont et Theodule Lavaudais et al.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Troisième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 22 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, appartenant à veuve Lavaudais Beaumont, et saisie dans ladite affaire, savoir:
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, situé près cette ville, sur le chemin du Bayou, à droite en allant de cette ville, ayant 33 pieds de face audit chemin du Bayou, sur 160 pieds [illegible] de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant aujourd'hui ou ci-devant appartenant à la succession Lambert, et de l'autre côté par la propriété appartenant à Daniel [illegible]
Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.
JOHN L. LEWIS
4 juin—3en15 Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feu C. M. Jones, décédé.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 404.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 5 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans je procéderai le mercredi 9 de juin 1847, à midi, à l'Arcade des Banks, rue des Magasins, entre celles de Gravier et Natchez, pour compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, situé au faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Philippa, Hevia et Baronne, et désigné sous le No Trois, sur un plan dressé par L. Surgi, député voyer, le 24 avril 1843 et déposé en l'étude de Felix Grima, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 89.
Lequel lot mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue Philippa, sur 160 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec la maison double en bois, à un étage qui existe dessus, désignée sous le No 9, louée à de bons locataires au prix de $40 par mois, l'une moitié jusqu'au 4 septembre et l'autre moitié jusqu'au 31 octobre prochain).
Conditions. Un quart comptant, et la balance payable à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque. Les bâtisses sont assurées pour $2,000, et l'acquéreur devra renouveler l'assurance jusqu'à paiement final des dits billets.
Les actes de vente seront passés pardevant A. C. Ainsworth, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
6 mai—3fen30 Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 602—Joseph R. Miller vs. Eliza Hartwell—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 23 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cite, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Une maison bâtie en briques, située à l'encoignure des rues Julie et du Cirque (2de Municipalité) ayant 18 pieds sur la rue du Cirque, et 36 pieds sur la rue Julie, occupée par Baqué, comme magasin de Quincaillerie.
Conditions: comptant.—L'acquéreur sera tenu dans les quinze jours qui suivront l'adjudication d'enlever ladite bâtisse sur ledit lot de terre.
JOHN L. LEWIS,
22mai—3en30 Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 303.—Théodore Kirschwing vs Jean Laborde.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 17 juin 1847, à 5 heures P. M. sur les lieux, rue St Thomas, entre les rues Ballechasse et Thérèse, à l'adjudication
Du contenu d'une forge, et d'un lot de meubles.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
4 juin—3fen10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE—3me Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Joaquin Gomez vs ses créanciers.—No. 321.—Les créanciers de Joaquin Gomez, et toutes personnes intéressées dans cette affaire, sont par le présent notifiés, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la première publication du présent avis, les motifs s'ils en ont, pour lesquels le tableau provisoire de distribution, entré aujourd'hui par le syndic, ne serait pas confirmé et homologué et les fonds distribués en conformité.
Par ordre de la Cour, ce 7 juin 1847.
P. LEBLANC,
8 juin—3fen10 Greffier.

DIXIEME COUR DE DISTRICT, paroisse de Carroll—No. 880—R. J. Chambliss, exr. vs Elijah F. Atchison—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Dixième Cour de District de la paroisse de Carroll, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 9 de juin 1847, à dix heures A. M., à la nouvelle Presse à Coton, à l'encoignure des rues de la Victoire et Enghein, (3me Municipalité):
Cent cinquante balles de coton.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions. comptant. JOHN L LEWIS
21 mai—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nlle Levée.
8 barriques et 6 barils huile de blanc de baleine d'hiver, épurée, 1re qualité.
7 barriques huile de baleine d'hiver 1re qualité.
100 caisses blancs de baleine, New Bedford, 1re qualité.
447 caisses savon extra No 1, diverses marques.
500 1/2 do raisins marque John Clément.
200 caisses morue blanche fraîche, en bon état.
300 demi et quarts de barils cramberries fraîches
WHITTEMORE & CUTTER,
20mars 8, Nlle Levée.

AVIS.
B. O. VIGNAUD a transporté son bureau au No 84, rue de Chartres, au premier. 31 mars

WERMOUTH—20 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
8juin Encoign. Royale & Bienville.

SUCRE DE LA HAVANE—27 caisses jaune, 1re qualité, en débarquement et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

TABAC—47 balles en feuilles, en débarquement et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

ABSYNTHE & KIRSCH—Marque de Yerain & Lecoultre, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis.

MIEL.—4 barils, 1re qualité, pour clore une facture, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
24 mai 11 et 15, rue St-Louis

LES soussignés venant de recevoir par le navire Silas Holmes, de New-York, un assortiment de cuisines en fonte, de Bebee, [illegible] pour bois que pour charbon, invitent le public à venir les examiner.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de combustible, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en consumer pour la toilette, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons, qui est placée de manière à recevoir l'eau des Waterworks et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
18 jan—[illegible] Rue Condé, No 22

EN magasin, à vendre par le soussigné:—110 barriques bergame et bandole; 80 caisses muscat de Frontignan; 30 do à l'eau-de-vie, poires, prunes pêches et abricots; 80 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, Chauvet et Champion. 44 do curaçao grand et petit modèle; 150 do absinthe Verain et Lecoultre, Sauvajeol et Bruneton; 40 caisses Kirchenwasser; 30 do marasquin; 200 paniers Champagne, différentes marques; 150 paniers par 6 bouteilles, Gugnolet; 25 caisses prunes sèches; 1 caisse pâtés truffés; 1 caisse petits pois au beurre; 80 caisses câpres, cornichons, olives, anchois et salaisons assorties; 500 paniers anisette fine, surfine et superfine, Chauvet et Champion; 80 paniers de 24 demi bouteilles huile Plagniol; 4 barils saucissons de Lyon; 200 milliers bouchons, longs, demi longs et pointus; 600 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons.
NUMA LACOSTE,
29av 103, rue Royale.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
5 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do 4me do do
400 caisses St Julien, avec capsules et étiquettes,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29av 17 et 19, rue St Louis.

A VENDRE—En débarquement du navire Persian, de Marseille:
100 barriques vin, Anselme fils, 100 do Bethfort.
50 caisses savon, du poids de 25 à 60 livres.
100 paniers huile en demi bouteilles.
500 do do 24 onces, Plagniol.
100 caisses olives verdales.
D LANATA,
10 av 9 & 10, rue Jefferson

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

TABAC HAVANE—270 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
29av L. CANTIN, 42, Gravier.

ESSENCE—300 livres essence de citron et orange, à vendre par BERTRAND & SISOS,
14 av coin Royale et Bienville

COGNAC—15 demi pip. Hingbery, [illegible] Champagne,
20 quarts do do do
20 quarts vieux cognac supérieur, [illegible]
200 barils vin blanc, supérieur,
130 barriques vin rouge, divers crus et très vieux,
106 caisses vin Haut Talence,
10 do prunes en jarres à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

1000 livres Saucisses du pays, qualité, de Lyon, à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

A vendre à des prix modérés les articles suivants et convenables pour le marché mexicain.
500 do douze caisse 60 caisses absinthe
40 caisses kirsch
50 do curaçao grand et petit modèle,
50 do marasquin, 30 do Dantzick,
20 do eau verte,
100 paniers anisette, superfine et fine
500 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire,
R. PETITRIEN,
21 av 46, Quartier, entre Condé et Vieille Levée

SUCRE—91 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick Almeria [illegible], à vendre par L. CANTIN,
2av 42, Gravier

A VENDRE par le soussigné, un lot de belles peaux d'Ours, de Buffalo, et quelques peaux de cygne
VICT. MAIGNAN,
25 mai No 87, rue St Louis.

250 BARRIQUES vin St Julien et Montferrand à vendre par DUBUCHE,
25 mai 77 rue St Louis

60 BARILS vin blanc, à vendre par
DUBUCHE,
25 mai 77 rue St Louis

500 DAMEJEANNES du Havre, à vendre par
25 mai DUBUCHE, 77 rue St Louis

200 CAISSES vin blanc et rouge à vin supérieur, à vendre par DUBUCHE,
25 mai 77 rue St Louis

100 CAISSES vins rouge et blanc en demi bouteilles, à vendre par
25 mai DUBUCHE, 77 rue St Louis.

100 CAISSES eau de fleur d'oranger, à vendre par DUBUCHE,
25 mai 77 rue St Louis

50 DEMI BARRIQUES vin rouge St Julien à vendre par DUBUCHE,
25 mai 77 rue St Louis

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses blanc, en débarquement du brick Alleys, à vendre par
25 mai L. CANTIN, 42 Gravier

FARINE DE MAIS—300 barils Hilling frais supérieure, en débarquement et à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
25 mai 60, Camp.

BOIS D'ARC—Un lot bois d'Arc, en débarquement, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
25mai 11 & 15 St Louis

DRAYS ROUES &c.—12 paires roues de charrettes avec axes, 10 drays à un cheval, [illegible] cheval, 4 do à deux chevaux, 3 camions à quatre chevaux, le tout venant de la manufacture de W. Childs & Co, de Philadelphie, en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
15e, rue Tchoupitoulas.

TABAC à priser de toutes qualités, tels que A la rose, Macraroba, St Omer, [illegible] En débarquement et à vendre par D. [illegible] Pharmacien, rue Tchoupitoulas et No [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] Regalias, des meilleures marques, tels que Emilio, Lealtad, Loza, Mocero, Colon et Cartago, à vendre par W. H. SIMMONS
4 mai 44 rue Poydras

EAU DE VIE de la Rochelle—5 demi pipes Cognac, 4e preuve, John Durand & Co.
10 quarts pipes do do do
à vendre au débarquement du Pioneer, par
5mai J & J TARDOS, 15, Conti

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 10 livres graines de bois d'Arc, [illegible] pour haies. Les épines de ce bois [illegible] le bétail ne peut le traverser. [illegible] chez
W. DINN,
1 mai 11 Commune

Chapeaux! Chapeaux!
Reçu par les derniers arrivages directs des manufactures de New York
200 douzaines chapeaux Sporting
100 do do Rough and Ready,
50 do do Palo Alto, nouveau, [illegible]
17 50 do do [illegible] à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
11av No9, rue du Canal

MOUCHOIRS—Un assortiment mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. PERRET,
8mars 4e, rue Bienville.

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par
BERTRAND & SISOS,
25mars encoig. Royale et Bienville.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 19, RUE DU CANAL, Faubourg Ste-Marie, entre la rue de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tennessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.
ARTICLES POUR LES HABITANTS.—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-fell, paletots, surtouts, habits sacs, noirs, gris mélange et satinet à carreaux; gilets de dessous noir mélange et croisés; chemises en laine le croisé unie, rouge et blanche, chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton croisé et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne, 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA COTE.—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinol, levites en cortices, habits à la comte d'Orsay, des spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.
PANTALONS—En cheveux noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonade de fantaisie et leg calon.
GILETS DE DESSOUS—De style collets droits, collets à rouleau, croisé, et collets à couleau, et à la Robespierre, en casimir noir, en velours noir et fantaisie, et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN, & Co,

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846
L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente deux et demi pour cent* sur le montant des primes, $[illegible] pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842	32 pour cent	
" " 1843,	34	"
" " 1844,	30	"
" " 1845,	00	"

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.
Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.
On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.
Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un *million de piastres.*
Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à $[illegible] le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme ample pour faire face à toutes pertes.
Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent:
Encoignure des rues Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et AETNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et du FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux:
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
40 barriques vin St-Julien, bon ordinaire,
N. DUDOUYT,
20 avril rue Toulouse No 13

SACS EN PITRE—500 sacs de 4 boisseaux, à vendre par J. W. STANTON & CO,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE BLANC DE BALEINE—3000 gallons huile blanchie et naturelle, pour l'hyver; 200 caisses blancs de baleine assortis, de New-Bedford à vendre par J. W. STANTON & CO,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

DAME-JEANNES—1,000 dame-jeannes françaises, de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, du Havre, à vendre par L CANTIN,
3mars 42, rue Gravier

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive de James Plagniol, en bouteilles de 24 onces, 50 paniers de 24 demi-bouteilles, en débarquement du navire Mozart venant de Marseille, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis.

FEVES—10 barils en magasin et à vendre par
JOHN O WOODRUFF & Co,

VENTES DE CE JOUR

Maïs, Maïs, Maïs.
PAR SYKES & HYDE
A DUVALL, ENCANTEUR.
AUJOURD'HUI, mardi 8 courant, à 5 heures, il sera vendu sur la Levée, vis-à-vis la rue Julia, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra:
1500 sacs maïs plus ou moins, légèrement avariés sur le chaland. 8 juin

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Julien Vienne.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse St Jean Baptiste, de cet Etat, en date du 21 aout 1846, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille des mineurs Julien Vienne, il sera vendu le mardi 8 juin 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, pour le compte desdits mineurs, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé dans la seconde municipalité, rue des Nayades, entre les rues Thalie et Erato, désigné par le No 2; ledit lot ayant, mesure française, 30 pieds de face à la rue des Nayades, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement lesdits billets porteront un intérêt à raison de 8 pour 100 par an, sans que cette clause puisse autoriser l'acquéreur à retarder le paiement desdits billets.
L'acte de vente pardevant Charles Boudousquié, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7mai—7,19 et 21 juin

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF, JAMES WOODRUFF.
24jan

REÇU par les derniers arrivages du Havre.
Robes brodées, blanches et en couleur;
Mousselines brodées pour robes.
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, [illegible] en pièces;
Guinghams, etc., etc.
A vendre par F. PERRET,
16 fév 4e rue, Bienville

MARCHANDISES américaines, pour les marchés mexicains. En débarquement, un assortiment d'indiennes, à bas prix, des coutils bleus, toile à chemises 4/4 et 7/8, à vendre par
McDOWELL & PECK,
10 mai 28 Douane.

MARCHANDISES, en entrepôt à la Douane.—Platille, 3/4, 7/8 et 4/4, britannias 7/8 et 4/4, estopillas, 7/8 et 4/4, arabias en couleur, crêas à la morlaix, diatades, coutils coton, mouchoirs de batiste, ayant droit au drawback, à vendre par
McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

CHANVRE—142 balles chanvre de Sisal, en débarquement de la goélette Apacarido,
Chapeaux—93 chapeaux de Campêche,
Hamacs—100 hamacs, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
10 mai 34, Vieille Levée.

FIL patente—5 caisses fil patente, blanc et noir, Nos assortis, à vendre par
McDOWELL & PECK,
10mai 28, Douane.

VIEUX COGNAC SUPERIEUR—Constamment en assortiment complet des marques bien connues, M. Castillon, Ph. Godard, &c—1825 et 1845, cher EUGENE ROCHEREAU & Co,
10mai 17 et 19, St Louis

VINS VIEUX en caisses—100 caisses des marques Chateau Lafitte, Chateau Léoville, St Estephe, &c, &c, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
10mai 17 et 19, St Louis

SARDINES A L'HUILE—En demi, tiers et quarts de boites, des marques Philippe et Canaud, Colmore et Martin, A. Canuie, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
10mai 17 et 19, St Louis.

OMBRELLES.—200 ombrelles extra riches, à des prix très bas. Aussi 2 caisses toile d'Irlande superfine, pour devants de chemises. 8 caisses Platille, à vendre au dessous des cours par
3mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

AUX HABITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique
Plâtre de Paris, Pot à plâtre,
Poussière de marbre
Briques à feu anglaises de Pittsburg et Pensacola,
Chaux pour sucre en boucauts et barils
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
12nov 11, Magasins Rouges 3me Municipalité.

IL a été conduit aux épaves de la troisième Municipalité, située rue de l'Esplanade, entre les rues Claiborne et Derbigny,
1o Une vache noire, marquée sur la cuisse gauche 2, et ayant l'oreille droite coupée et une coupure en crochet, et l'oreille gauche fendue et coupée en crochet, sans autre marque ni étampe apparente.
2o Une vache rouge, ayant le bout de la queue blanc, sans aucune marque ni étampe apparente.
Si les animaux ne sont pas réclamés dans les dix jours qui suivront le présent avertissement, ils seront vendus à l'encan, le samedi 12 courant, à midi, à l'écurie, encoignure Baronne et Common, au profit de l'encanteur préposé à cet effet.
MANUEL PRADOS,
2juin—3en10 Gardien

Epaves de la troisième Municipalité.
A DATER du 9 juin courant, les épaves de la 3e Municipalité seront, rue d'Amour, entre Esplanade et Histoire. 4juin

CONDUIT aux épaves de la 2de Municipalité, rue Baronne,
Une mule, couleur gris de fer, ferrée de quatre pieds, queue courte, sans étampe visible.
Le propriétaire est prié de la retirer avant le mercredi 12 juin, faute de quoi elle sera vendue pour le compte de M. Kerrison, encanteur public, conformément à la loi. J. L. WINTER,
29mai—3en10 Cap. de la garde de nuit.

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations à faire à la Banque d'Orléans, sont priées de vouloir les présenter dans le plus bref délai possible, à l'un ou des commissaires, No 30, passage de la Bourse pour en obtenir le paiement. Une distribution à l'acte de l'actif de ladite Banque devant avoir lieu sous peu, conformément aux dispositions de la section 2e, d'un acte intitulé, acte pour pourvoir à la liquidation des Banques, approuvé le 14 mars 1842.
6av—3m 1fps

CONDUITS aux épaves de la 2me Municipalité, rue Baronne
Un cheval alezan boule de 15 mains de haut, tête de trois pieds, une étoile blanche au front, crinière longue, courte queue, et il a un 8 étampé horizontalement sur l'épaule gauche.
Aussi un cheval alezan doré, les pieds de derrière blancs, tête de quatre pieds de 16 mains 1/2 de haut, marqué de la selle et du collier, sans autres marques visibles.
Si les dits animaux ne sont pas réclamés d'ici à samedi, 19 courant, ils seront vendus par R. Kerrison, encanteur public. J. L. WINTER,
5 juin—3f en10 Capt. de la garde de nuit.

CONDUITS aux épaves de la 1er District, 2de Municipalité, encoig. Robin et Annonciation.
Une vache rouge et blanche, les jambes et le bout de la queue blanches, sans marque ni étampe apparente.
Une vache rouge à tête jaune, le front, les hanches et le bout de la queue blancs, et une [illegible] dont d'autres lettres [illegible] les deux oreilles coupées et fendues.
Un cheval bai clair, d'environ 14 mains de haut, le pied droit de devant et le pied gauche de derrière blancs, queue et crinière longues et noires, tête d'argent, étampé [illegible].
S'ils ne sont pas réclamés d'ici à samedi, 19 courant, ils seront vendus à l'endroit habituel, par R. Kerrison, encanteur spécial.
P. VAN BEUREN,
5 juin—3 1er lieut. de la garde de nuit

CONDUITS A LA POLICE DE PRISON DE LA 3me MUNICIPALITE, les esclaves suivants
GEORGE, nègre d'environ 20 à 21 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Hamphus, il parle anglais seulement, a été arrêté le 19 du mois dernier.
JOHN, nègre d'environ 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à Mme Y. Beauregard, résidant dans la paroisse St Bernard, il parle anglais et français, arrêté le 25 du mois dernier.
EMILE, mulâtre d'environ 13 ans, taille 4 pieds 2 pouces, se disant appartenir à M. James, il parle anglais et français, arrêté le 27 du mois dernier.
PRIMESS, nègre d'environ 40 ans, taille 5 pieds 11 pouces, se disant appartenir au capt J. D Laverty, demeurant à McMin Country, Etat du Tennessee, il parle anglais seulement, arrêté le 28 du mois dernier.
LEDY, négresse d'environ 35 ans, taille 5 pieds 4 pouces, se disant appartenir à Mme Wagner, parle anglais seulement, arrêtée le 29 du mois dernier.
Les propriétaires sont requis de les réclamer au bureau du recorder, conformément à la loi.
Nouvelle Orléans, 3 juin 1847.
M. HERNANDEZ Jr.,
1er Lieutenant de la garde.
4juin—1m,3fps,l,m,s.

CONDUITS à la prison de police, 2me Municipalité:
Feme Bald, griffonne âgée d'environ 40 ans, taille de 4 pieds 11 pouces, se disant libre, mais supposée esclave.
Rachael, griffonne, âgée d'environ 60 ans, taille 5 pieds 4 pouces, se disant appartenir à M. Segur.
Josephine, mulâtresse, âgée d'environ 20 ans, taille 5 pieds 4 pouces, se disant appartenir à M. Regault.
Charles, nègre d'environ 36 ans, taille de 5 pieds 3 pouces et demi, se disant appartenir à M. Ozanne.
Maryann, négresse d'environ 40 ans, taille 5 pieds 5 pouces, se disant appartenir à M. Kendig.
Louis, nègre d'environ 15 ans, taille 4 pieds 6 pouces et demi, se disant appartenir à M. Lemoine.
William, nègre âgé d'environ 22 ans, taille 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à M. Verret.
Georges, nègre de 33 ans, taille 5 pieds 6 pouces, se disant appartenir à M. Burns.
Les propriétaires sont priés de venir retirer leurs esclaves, en prouvant leur propriété et payant les frais. N. H. HACKETT,
26 mai—1fps gardien.

DETENUE à la Geole de Police de la Première Municipalité, une griffonne du nom de MARYANNE, se disant appartenir à M. Gree ou Green, demeurant à la Nouvelle-Orléans, rue Royale, âgée d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 2 1/2 pouces, ne parlant qu'Anglais. Cette esclave est folle et ne peut donner d'autres renseignements que son nom et celui de son maître.
Le propriétaire est requis de la retirer en se conformant à la loi. E. PLANCHARD,
27 mai—1m—2fps Gardien.

DETENUE à la geole de police de la première municipalité, une négresse se nommant MARY, et se disant appartenir à Mr. Jones, demeurant au lac Pontchartrain, âgée d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces, paraît être enceinte d'environ 4 mois, a une large cicatrice provenant d'une brûlure qui s'étend du cou sur l'épaule droite, ne parle qu'anglais.
Le propriétaire est requis de retirer la dite négresse de prison en se conformant à la loi.
27 mai—1m2fps E. PLANCHARD, Gardien.

DETENU à la Geole de Police de la Première Municipalité, où il fut envoyé en dépôt le 3 Juin 1846, par le shérif de la Paroisse Jean-Baptiste, le nègre se nommant HENRY et se disant appartenir au capitaine Hicekorl, habitant sucrier, à environ 20 milles en deçà de Bâton Rouge, sur la rive gauche du fleuve. Cet esclave est âgé d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 8 pouces, a une cicatrice horizontale au-dessous de l'œil gauche, qui paraît provenir d'une arme tranchante, marchant les pieds tournés en dehors, ne parlant qu'anglais.
Si cet esclave n'est pas réclamé dans les trois mois qui suivront la date du présent avis, il sera annoncé en vente, conformément à la loi concernant les nègres marrons dans la ville de la Nouvelle Orléans, approuvé le 16 mars 1845.
27 mai—3m 1fps E. PLANCHARD, gardien

O. TALAMON, 44, Chartres,
OFFRE à vendre en débarquement du navire South Carolina, du Havre:
12 balles cotonnade bleue unie, nouveau genre et bleu bon marché.
6 caisses parfumeries, crème de perse, savons, extraits d'odeur, poudre de riz &c. 28 mai

SAUCISSONS DE GENES ET DE BOLOGNE—4 caisses, à vendre en gros et en détail, par
15 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

HUILE de blanc de baleine—1,200 gallons d'hiver blanchie et non-blanchie, à vendre par
J. W. STANTON,
3mai coin Magasins et Lafayette.

TOURNIQUETS dits de Campagne, aiguilles de chirurgien, [illegible] [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Tabacs des Florides.
PAR S. H. BLACHE & Co.
MERCREDI, 9 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, No 39, rue de la Vieille Levée, pour clore une consignation:
7 caisses tabac en feuilles des Florides, pour capes.
3 do do Havane, pour tripes.
4 do tabac et capes. Tout en bon ordre
Conditions: comptant. 7 juin

Avoine! Avoine!
PAR MEAR & CARMAN, Encanteurs,
MERCREDI, 9 juin 1847, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'enchère au No 61, rue de la Commune, pour compte de qui il appartiendra,
1,400 sacs avoine, en bon ordre.
Conditions—comptant. 7juin

Cuisinier! Couturière! Coiffeuse!
PAR N VIGNIE.
IL sera vendu mercredi, neuf juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les esclaves suivants:
GEORGE, cuisinier âgé de [illegible] ans.
ROSANNA, mulâtresse âgée de 1[illegible] ans, domestique de maison.
CATHERINE, mulâtresse âgée de 1[illegible] ans, couturière et coiffeuse.
Les dits esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions, à la vente.
Actes de vente pardevant F. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 juin—2

PAR S. GUINAULT.
Terrains dans le district Duchamp
IL sera vendu samedi 12 juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.
Six lots de terre situés au faubourg Trémé, quartier Duchamp, désignés par les Nos 17, 18, 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No 8, renfermé par les rues Columbus, Kerlerec, Claiborne et Derbigny, ayant chacun 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Derbigny, sur 100 pieds de profondeur, le No 22 formant l'encoignure Columbus. Le tout d'après le plan maintenant à la Bourse.
Ces terrains sont on ne peut plus avantageusement situés, étant à moins d'un tiers de la promenade Claiborne, à un ilet et demi de la rue de l'Esplanade et dans un des quartiers de cette partie de la ville qui s'améliorent et se bâtissent le plus.
Conditions—1/3 comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets sans endossement portant hypothèque.
Les actes de vente se passeront pardevant Jules Mossy, notaire public. 4juin

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
VACHERIES A L'ENCAN.
VENTE POUR CAUSE DE DEPART.
IL sera vendu, samedi, 12 juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis
UN LOT DE TERRE, situé dans le derrière de cette ville, ayant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, entre Lafarge et Lapeyrouse, sur une profondeur irrégulière de 127 pieds 10 pouces; ensemble les bâtisses, consistant en une grande Etable de [illegible] contenance de 30 vaches, large grenier pour fourrage et une petite maison de deux appartements, sur la rue Derbigny.
3 LOTS DE TERRE, situés près du Nouveau Faubourg Marigny, désignés par les Nos. 1, 2 et 3, de l'ilet 31, (district Kernion) ayant chacun 31 pieds 9 pouces de face à la grande rue Broad street, sur 108 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, entre les rues Aubry et Dabadie. Le lot No. 1, formant l'encoignure de Broad street, ensemble une grande étable de 25 vaches et logement.
Conditions—1/3 comptant, et la balance à 6, 12 mois de crédit, en billets sans endossement, portant hypothèque. 5juin

TERRAINS DE VALEUR SITUES DANS LA PREMIERE MUNICIPALITE.
PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le MARDI 22 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, d'ordre et pour compte de la Caisse d'Amortissement de la ville de la Nouvelle Orléans, les terrains ci-après décrits:
1o. Cinq lots de terre situés au faubourg Tremé désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 12, de l'ilet No 27 compris entre les rues Tremé, Marais, Canal et Douane d'après un plan dressé le 16 juillet 1845, par Joseph Pilie, les dits lots de terre ayant, mesure américaine, savoir:
Les lots Nos 7 et 8, chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles.
Le lot No 9, formant l'encoignure des rues de la Douane et des Marais, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue des Marais.
Le lot No 10, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue des Marais, sur une profondeur de 124 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot No 12, formant l'encoignure des rues du Canal et des Marais, une face 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds et face à la rue des Marais.
2o. Trois lots de terre situés au même faubourg désignés par les Nos. 12, 13 et 14, de l'ilet No [illegible] compris entre les rues Villeré, Marais, Canal et Douane, d'après le même plan ci-dessus décrit, les dits lots de terre ayant, mesure américaine, savoir:
Le lot No. 12, formant l'encoignure des rues du Canal et Villeré, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue Villeré.
Les lots Nos. 13 et 14, chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds.
3o. Sept lots de terre situés dans le même faubourg, désignés par les Nos. 1, 2, 4, 5, 12, 13 et 16 de l'ilet No. 37, compris entre les rues Canal, Douane, Villeré et Robertson, d'après le même plan ci-dessus décrit, les dits lots de terre mesurant, mesure américaine, savoir:
Le lot No. 1, formant l'encoignure des rues du Canal et Villeré, 42 pieds 7 pouces 4 lignes, face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue Villeré.
Le lot No. 2, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue Villeré, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot No. 4, formant l'encoignure des rues Villeré et Douane, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue Villeré.
Le lot No. 5, attenant au précédent, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds.
Le lot No. 12, formant l'encoignure des rues du Canal et Robertson, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds, face à la rue Robertson.
Le lot No. 13, attenant au précédent, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal sur une profondeur de 114 pieds.
Et le lot No. 16, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds.
Conditions. Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets sans endossements assurés par hypothèque et portant cinq pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et à défaut de paiement, 8 p. 100 jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Lucien Hermann, notaire, aux frais des acquéreurs.
A. D. CROSSMAN Maire,
Président de la caisse d'amortissement.

Belles Maisons à trois étages.
PAR N. VIGNIE.
IL sera vendu jeudi, 10 juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.
Deux belles maisons en briques à trois étages et bien bâties situées rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et Ste. Anne, et désignées par les Nos 235 et 237, mesurant chacune 21 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 92 pieds. Lesdites maisons ont chacune six appartements, hydrants dans les cours, cuisines hautes avec trois chambres à domestiques, chambres à laver, dépenses, &c. Ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.
Termes et conditions deux cinquièmes comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets sans endossement, garantis seulement par hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour 100 par an, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.
3juin

Maisons en briques, à trois étages avec piliers en granit, sur la levée.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
IL sera vendu, sans réserve, jeudi, dix juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis
Deux lots de terre, situés sur la rue de la Levée, entre les rues St-Ferdinand et Montegut, près du point de départ des omnibus, et désignés par les lots 6 et 7, conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente.
Le lot No. 6 mesure 23 pieds 5 pouces et 2/8 de pouce face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds.
Le lot No. 7 mesure 26 pieds et 1 pouce de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout mesure américaine. Ces lots sont face, sur la ligue du fond, à un passage commun.
Ensemble avec les maisons à trois étages avec piliers en granit, tous contre le feu, balcons en fer, etc. Ces maisons contiennent chacune six pièces, chambres, au dessus du rez-de-chaussée, cuisine en brique, hydrant dans les cours, etc. etc. La propriété connue sous le nom de Free Port Hotel, est vendue avec un bail de $40 par mois expirant le 30 septembre 1847.
Les acquéreurs des susdite propriétés seront tenus de les faire assurer à l'office de la Compagnie d'Assurance des Négociants, jusqu'à ce qu'elles aient été entièrement payées.
TERMES ET CONDITIONS
Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois, en billets portant hypothèque spéciale sur les dites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.
Les actes de vente pardevant L. Herman, notaire public. 3 juin—7

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le mercredi, 9 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis:
Deux lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues du Congrès, Amour, Independance et Craps, désignés par les Nos 2 et 3, de l'ilet No 11, sur un plan dressé le 3 mars 1836 par N. Rillieux, arpenteur, lequel plan est déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, livre premier plan No 2, et ayant, mesure américaine, savoir:
Le lot No 2 à 30 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Independance, le même mesure dans le fond, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur.
Et le lot No 3, attenant au précédent, 30 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Independance, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur des lignes parallèles. Ces deux lots de terre se trouvent compris entre les rues Craps et Amour.
Conditions:—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance, porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an.
Les actes de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 juin—7

Vente libérale de terrains, vis-a-vis le marché Lafayette.
PAR BEARD, CALHOUN & Co.
IL sera vendu à l'encan, le samedi, le 12 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, la propriété ci après décrite, vis-à-vis le nouveau marché de Lafayette, dont le plan est maintenant déposé au bureau de L. R. Kenny. Les dits lots étant les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 16, 17, 18, dans l'ilet borné par les rues du Camp, St-André, St-Mary et Chesnut ou Tchoupitoulas. Le lot No. 1, forme l'encoignure des rues St-André et Camp, les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, font face au nouveau marché qui est sur le point d'être bâti, les lots Nos. 16, 17 et 18, font face à la rue St André.
2o. Le lot No. 13, forme l'encoignure des rues du Camp et Félicité, il est d'une forme irrégulière.
3o. Le lot No. 14, fait face à la rue St-Mary, sur les lots Nos. 13 et 14; il existe deux maisons en bois.
Le tout plus amplement décrit, par un plan qui est exhibé au bureau des encanteurs.
4o. Un certain lot de terre sur la rue de la Levée, dans la ville de Lafayette, entre les rues Sixième et Septième, mesurant 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 150 pieds, sur une ligne et 140 pieds sur l'autre ligne. Conditions—1/3 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, avec 5 p. cent d'intérêts, à dater de l'acte de vente, et si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 p. cent par an, jusqu'à paiement final.
Actes de vente pardevant V. Poulon, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2juin

EAU-DE-VIE DE COGNAC.—Vieille Eau-de-vie de cognac, de 1815 et 1825, marque Castillon, en magasin et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.
PAPIER à enveloppe très supérieur, différentes grandeurs;
Papier pour paille de maïs, bien qualité, bleu et blanc;
[illegible]

VAPEUR DE LA MALLE DES E. U. CORA.
Pour Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et la Côte. Le vapeur CORA, capt J. Hooper, partira de la Nlle Orléans tous les dimanche et mercredi à 10 heures A. M. pour les ports ci-dessus et partira du Bayou Sarah, pour la Nouvelle Orléans, tous les lundis et jeudis après l'arrivée des chars à vapeur.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au débarcadère des paquebots du Bayou Sara ou à
3juin—3m J. M. CREARY, 3 Tchoupitoulas.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELISKA, capt J. G. Landry, fait régulièrement, comme paquebot hebdomadaire, les voyages entre la Nouvelle Orléans, la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nlle-Orléans tous les Jeudis matin à 8 heures, opérant son retour de Thibodeaux tous les SAMEDIS à 10 heures du matin et partant de Donaldsonville tous les DIMANCHES à sept heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY.
6av

Arrangement d'Eté.
Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt John M. Scott, pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, fera deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle Orléans tous les Dimanches et tous les Mercredis à 8 heures A. M., et du Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis, à la même heure.
N. B.—La BELLE CREOLE, tous les Vendredis ira jusqu'à Tunica et Williamsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à
P. A. CHAMPOMIER,
Agent, 46 1/2, rue de la Vieille Levée, près Conti.
12 mars

POUR LA BALIZE, Southwest, et tous les points intermédiaires.—Le vapeur neuf COLUMBIA, capt. St Martin, partira de la Nouvelle Orléans pour la Balize, tous les samedis matin à 9 heures précises et de la Balize pour la Nouvelle Orléans, tous les lundis matin, à 9 heures, arrivant en ville le mardi soir suivant.
Le Columbia a été acheté expressément pour ces voyages. MM. les habitans peuvent être assurés qu'il naviguera toute l'année.
Pour plus de renseignements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,
12mai 70, Vieille Levée.

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE ET COVINGTON.
Le bateau à vapeur neuf et solide PUTNAM, capt Gilbert Blue, partira du bout du Chemin à coulisses du Lac Pontchartrain, tous les mardi et jeudi après l'arrivée des chars de neuf heures et demie du matin, et le samedi après l'arrivée des chars d'une heure P. M.
A son retour il partira de Covington tous les lundi, mercredi et vendredi 7 heures du matin.
Pour plus amples informations, s'adresser à
23av CH DUFOUR, 11, Conti

A VENDRE. La barque de 1re classe, CORSA, [illegible] doublée, cloutée [illegible] en très bon Etat.
S'adresser à WYLIE & EGANA,
29 mai 52, Bienville

POUR LA HAVANE—Le brick PETEUS, capitaine J. Devilliers, partira [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
3 juin 99, Douane.

POUR NEW YORK—Paquebot de la ligne [illegible] Le navire PALESTINE, capt G. R. Marcy. Pour fret de 300 balles coton [illegible]
J. W. STANTON,
4 juin coin Lafayette et Magasins.

POUR NEW-YORK.—La barque NEWBERRY PORT, capt. Wm Nash, partira immédiatement. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. W. STANTON,
4 juin coin Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—La barque GENESEE, capitaine Y. J. Minot, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
3 juin 60, Camp

POUR BOSTON—La barque CLEFF WYETH, capitaine Cooper, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
T. H. GALE 73 Commune

POUR BORDEAUX—Le navire WAKONA, capitaine Paine, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
2 mai 95 rue Commune

POUR LE HAVRE—Le navire JAMES TITCOMB, capt Thompson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
[illegible] 95, Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire VESTA, capitaine A. Scoby, partira du [illegible] Pour balance de fret ou passage, s'adresser à JENKINS & TIGLER
15 mai 95, Commune

POUR LE HAVRE—La barque [illegible] TAGLIONI, capt. de Rogers, partira sous peu. Pour fret de 300 barils [illegible] ou passage s'adresser à T. H. GALE,
27mai 73, Commune

POUR MARSEILLE—La barque [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à JENKINS & TIGLER,
4 juin 95, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire LAENS, capitaine Nickels, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
95 rue Commune

JOHN McCARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de machines françaises de Boîte d'assance. Aussi, Pompes aspirantes et foulantes, &c, &c, [illegible] à couches. Il pose et répare les [illegible] en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage de son métier. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage sur navires. Les ordres [illegible] les prix modérés.

A VENDRE en débarquement du Mozart:
200 paniers de 12 bouteilles huile d'olive,
115 do do de 24 1/2 do,
50 barils vin de Madère, imitation,
50 do vin blanc,
400 caisses vin rouge Bordeaux,
500 milliers bouchons pointus,
500 do do réguliers,
Vin rouge St-Gilles, St George, [illegible]
Liqueurs fines et superfines, eau verte, absinthe, anisette, salaisons, amandes à la dame, vin du Rhin &c. MARTIAL PEYRET & CO,
22 mai 22, rue St Louis

Marchandises pour les marchés Mexicains
43 [illegible] de marchandises [illegible] à vendre par WYLIE & EGANA,
2lav 52, Bienville

50 CAISSES liqueurs superfines assorties,
25 do absinthe
100 do [illegible] à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD
28 avril—1m 99 rue de la Douane

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
4 mai 22, St Louis

CAFE RIO—1,200 sacs café rio, des Montagnes vertes à vendre par J. W. STANTON & Co,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE—Havane et Java, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

FRUITS à l'eau de vie—300 caisses cerises, 50 caisses abricots, 50 do prunes et abricots à vendre par LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

HUILE d'olives—150 paniers de 12 et 24 bouteilles des meilleures marques;
50 caisses de 30 flacons huile surfine de Florence, à vendre par LOREILHE & Co,
17 mai Encoignure Royale et Douane

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivans, maintenant en déchargement du navire Lorena du Havre
2 caisses peaux vernies de Nys & Co, 1re qualité,
2 do peaux de veau cirées, 1re qualité,
1 do prunelle pour chaussure,
1 balle fil à cordonnier.
D. B. MACARTY,
6 mai 190, Bourbon

A VENDRE, en débarquement du brick Canton venant de Bordeaux
45 barriques vin rouge St Emilion, Nos 1 et 2,
10 barils par 30 gallons Cognac,
16 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie par
NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale

LIQUEURS—125 caisses assorties, Champion & Bourne
15 caisses eau de vie de Dantzick,
35 do marasquin,
30 do curaçao en pintes et quarts
50 paniers guignolet d'Angers
72 caisses eau verte,
25 caisses liqueurs en paubans chinois, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
24 mai 11 et 15, rue St Louis

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses sucre jaune en magasin et à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
13 mai 34, Vieille Levée

O TALAMON.
RUE DE CHARTRES, No 44.
OFFRE à vendre au débarquement des navires Vicksburg et Wabash, de New York
3 caisses lacets pour souliers 1/2 et 3/4 yardes,
2 do savonnettes rondes;
2 do baleines pour robes et corsets;
1 do peignes nouvelle forme. 9 mars

125 caisses fruits à l'eau-de-vie, prunes et poires, 100 caisses cerises à l'eau de vie, à caisses raisins do; 150 caisses liqueurs assorties, superfines, surfines, fines et communes; 25 caisses Curaçao; 25 caisses Marasquino; 12 caisses eau de vie de Dantzick, et caisses eau de vie d'Andaye. 50 paniers guignolet d'Angers, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO,
21 avril 11 et 15, St Louis

TRUFFES—En débarquement du navire Lorena venant du Havre, et à vendre par le soussigné
100 boites truffes du Périgord, au naturel,
200 demi boites do do
11 mai CHS. DUFOUR, 11, Conti

NANKIN—5 caisses nankin de l'Inde, à vendre par caisse ou par pièce, par
JOHN BELLOW, Jr.
14av 9, Canal

CAFE JAVA—100 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17av 40 Gravier

FARINE—500 barils des moulins de St Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
28 mai 60 Camp

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne Cabriolets, Rockaways, Carioles, Buggys, Wagons, le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 66, St Charles,
19 déc—6m en face du Commercial Exchange

CIGARES de la Havane—266,350, venant de débarquer des barques Catherine et St Mary et des briques Tito et Prince de Joinville, et 300,000 en magasin, et à vendre par B. VALLS,
3juin 26, Commune

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre, en sommes à la convenance des acheteurs, par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

TABLE à [illegible] de coton [illegible] à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

INDIGO [illegible] Indigo de Guatemala, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

FROMAGE—Un joli lot réserve de l'Ouest, en magasin et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

200 barils de farine, la marque City Mills Quincy, [illegible] Hannibal, à vendre par [illegible] & FERRIER,
[illegible] 14 Conti

VINS de Marseille—250 barriques Bergame et Bandol; 200 paniers de 12 bouteilles huile de Plagniol et Poncel; 45 paniers de 24 demi bouteilles do; [illegible] vin muscat Lunel et Frontignac, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO,
11 et 15, St L